

XI.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES FINANCES

POUR L'EXERCICE 1893.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1892 a été voté au chiffre de fr. 15,539,255 »

Le projet de Budget pour l'exercice 1893 monte à 15,540,525 »

Soit une augmentation de. fr. 1,270 »

qui s'explique de la manière ci-après :

CHAPITRE IV.

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.

ART. 28. — *Traitements du personnel du domaine.*

Crédit voté pour 1892 fr. 99,440 »

— proposé pour 1893 98,110 »

DIMINUTION. fr. 1,330 »

provenant de modifications apportées aux litt. *d, q* (ancien), *aa, cc, ff, ii, jj* et *pp* Un nouveau littéra a dû être créé après le litt. *e* (salaire d'un sergent d'eau).

ART. 30. — *Matériel.*

Crédit voté pour 1892 fr. 12,100 »

— proposé pour 1893 14,700 »

AUGMENTATION. fr. 2,600 »

Il y a lieu de rétablir le chiffre porté au Budget de 1890; l'insuffisance du crédit, — démontrée par les résultats des cinq dernières années, — est due aux travaux de restauration nécessaires pour consolider la reliure des tables et répertoires.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de
l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre
nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre
des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Finances est fixé, pour l'exer-
cice 1893, à la somme de quinze millions cinq cent quarante
mille cinq cent vingt-cinq francs (15,340,525 fr.), confor-
mément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 10 février 1892.

LÉOPOLD

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

(374)

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1893.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I ^{er} . ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	1,388,000
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés détachés des provinces à l'administration centrale. — Traitements de disponibilité . . .	948,500 »	
3	Honoraires des avocats et des avoués du Département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	73,000 »	
4	Frais de tournées.	5,400 »	
5	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'adminis- tration centrale.	2,000 »	
6	Matériel.	136,000 »	
7	Magasin général des papiers.	172,000 »	
8	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie. (Pour mémoire.)	»	
9	Service de la monnaie	12,100 »	
10	Documents statistiques	18,000 »	
CHAPITRE II. ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.			
11	Traitements des agents du Trésor	163,300 »	208,300
12	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents.	45,000 »	
CHAPITRE III. ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.			
13	Surveillance générale. Traitements	486,350 »	11,868,930
14	Service de la conservation du cadastre. Traitements	726,300 »	
15	— des contributions directes, des accises { Traitements fixes	2,159,950 »	
16		Remises proportionnelles et indemnités (crédit non limitatif)	
17	— des douanes et de la recherche maritime. (Les excédents disponibles sur les articles 13, 15, 19 et 20 pourront être reportés à l'article 17.)	5,112,125 »	
18	— des essais des ouvrages d'or et d'argent.	7,000 »	
19	Suppléments de traitement.	228,000 »	
20	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés.	50,000 »	
21	Frais de bureau et de tournées	94,580 »	
22	Indemnités, primes et dépenses diverses	553,200 »	
23	Police douanière	5,000 »	
24	Matériel.	201,425 »	
A REPORTER. . . . fr.		»	13,468,230

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	13,465,230 •
CHAPITRE IV.			
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.			
25	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre	495,200 •	2,030,493 •
26	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés.	12,800 •	
27	Frais de bureau et dépenses diverses	40,300 •	
28	Traitements du personnel du domaine	98,110 •	
29	Remises des receveurs. — Frais de perception (crédit non limitatif).	1,328,685 •	
30	Matériel.	14,700 •	
31	Dépenses du domaine	33,200 •	40,900 •
32	Dommages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris (crédit non limitatif)	1,500 •	
CHAPITRE V.			
PENSIONS ET SECOURS.			
33	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	27,200 •	40,900 •
34	Secours à d'anciens employés, veuves et familles d'employés qui, n'ayant pas de droit à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	13,700 •	
CHAPITRE VI.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
35	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	3,900 •	3,900 •
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES . . . fr		•	15,540,525 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 10 février 1892.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances.

A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES

pour l'exercice 1893.



BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																
CHAPITRE I ^{er} .																																																																																		
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																																																		
1	»	Traitement du Ministre.																																																																																
	«.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :																																																																																
		<table><tr><th></th><th>Nombre d'agents.</th><th>Traitements annuels.</th><th>Dépense.</th></tr><tr><td>Secrétaire général</td><td>1</td><td>10,000</td><td>10,000</td></tr><tr><td>Directeurs généraux</td><td>4</td><td>10,500 et 12,000</td><td>46,500</td></tr><tr><td>Commissaire des monnaies</td><td>1</td><td>10,000</td><td>10,000</td></tr><tr><td>Premiers inspecteurs généraux</td><td>3</td><td>10,000</td><td>30,000</td></tr><tr><td>Inspecteurs généraux</td><td>4</td><td>9,000 et 9,600</td><td>37,200</td></tr><tr><td>Directeurs</td><td>13</td><td>8,000 à 9,000</td><td>109,000</td></tr><tr><td>Sous-directeurs.</td><td>22</td><td>6,500 à 7,800</td><td>159,800</td></tr><tr><td>Inspecteur des essais et de la garantie</td><td>1</td><td>7,800</td><td>7,800</td></tr><tr><td>Contrôleur au change et du monnayage.</td><td>1</td><td>7,800</td><td>7,800</td></tr><tr><td>Essayeurs</td><td>2</td><td>6,000</td><td>12,000</td></tr><tr><td>Chefs de bureau</td><td>24</td><td>4,200 à 6,000</td><td>112,400</td></tr><tr><td>Sous-chefs de bureau</td><td>52</td><td>5,200 à 4,200</td><td>117,700</td></tr><tr><td>Employés de tout grade</td><td>67</td><td>1,200 à 2,900</td><td>142,800</td></tr><tr><td>Lithographe, aide-lithographe, concierges, huissier de cabinet, surveillant, huissiers, messagers, boute-feu et nettoyeuses</td><td>52</td><td>800 à 2,500</td><td>84,000</td></tr><tr><td>b. Traitements et indemnités des employés des provinces détachés à l'administration centrale des contributions</td><td></td><td></td><td>28,270</td></tr><tr><td>c. Indemnités pour travaux extraordinaires (cabinet du Ministre, comité permanent du Budget, salaires, frais de maladie, etc.)</td><td></td><td></td><td>44,380</td></tr><tr><td>d. Traitements de disponibilité</td><td></td><td></td><td>4,830</td></tr><tr><td>e. Traitements et indemnités des employés des provinces détachés à l'administration centrale de l'enregistrement.</td><td></td><td></td><td>4,000</td></tr><tr><td colspan="2">TOTAUX.</td><td>227</td><td>918,800</td></tr></table>		Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépense.	Secrétaire général	1	10,000	10,000	Directeurs généraux	4	10,500 et 12,000	46,500	Commissaire des monnaies	1	10,000	10,000	Premiers inspecteurs généraux	3	10,000	30,000	Inspecteurs généraux	4	9,000 et 9,600	37,200	Directeurs	13	8,000 à 9,000	109,000	Sous-directeurs.	22	6,500 à 7,800	159,800	Inspecteur des essais et de la garantie	1	7,800	7,800	Contrôleur au change et du monnayage.	1	7,800	7,800	Essayeurs	2	6,000	12,000	Chefs de bureau	24	4,200 à 6,000	112,400	Sous-chefs de bureau	52	5,200 à 4,200	117,700	Employés de tout grade	67	1,200 à 2,900	142,800	Lithographe, aide-lithographe, concierges, huissier de cabinet, surveillant, huissiers, messagers, boute-feu et nettoyeuses	52	800 à 2,500	84,000	b. Traitements et indemnités des employés des provinces détachés à l'administration centrale des contributions			28,270	c. Indemnités pour travaux extraordinaires (cabinet du Ministre, comité permanent du Budget, salaires, frais de maladie, etc.)			44,380	d. Traitements de disponibilité			4,830	e. Traitements et indemnités des employés des provinces détachés à l'administration centrale de l'enregistrement.			4,000	TOTAUX.		227	918,800
	Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépense.																																																																															
Secrétaire général	1	10,000	10,000																																																																															
Directeurs généraux	4	10,500 et 12,000	46,500																																																																															
Commissaire des monnaies	1	10,000	10,000																																																																															
Premiers inspecteurs généraux	3	10,000	30,000																																																																															
Inspecteurs généraux	4	9,000 et 9,600	37,200																																																																															
Directeurs	13	8,000 à 9,000	109,000																																																																															
Sous-directeurs.	22	6,500 à 7,800	159,800																																																																															
Inspecteur des essais et de la garantie	1	7,800	7,800																																																																															
Contrôleur au change et du monnayage.	1	7,800	7,800																																																																															
Essayeurs	2	6,000	12,000																																																																															
Chefs de bureau	24	4,200 à 6,000	112,400																																																																															
Sous-chefs de bureau	52	5,200 à 4,200	117,700																																																																															
Employés de tout grade	67	1,200 à 2,900	142,800																																																																															
Lithographe, aide-lithographe, concierges, huissier de cabinet, surveillant, huissiers, messagers, boute-feu et nettoyeuses	52	800 à 2,500	84,000																																																																															
b. Traitements et indemnités des employés des provinces détachés à l'administration centrale des contributions			28,270																																																																															
c. Indemnités pour travaux extraordinaires (cabinet du Ministre, comité permanent du Budget, salaires, frais de maladie, etc.)			44,380																																																																															
d. Traitements de disponibilité			4,830																																																																															
e. Traitements et indemnités des employés des provinces détachés à l'administration centrale de l'enregistrement.			4,000																																																																															
TOTAUX.		227	918,800																																																																															
A REPORTER. fr.																																																																																		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000	»
948,500	948,500	»	»	937,500	922,134 24	
969,500	969,500	»	»	958,500	943,154 24	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893

NOMBRE des articles.	LITTE des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
			MONTANT de la dépense.
3	a.	Honoraires et émoluments des avocats et avoués du Département des Finances. .	54,500
	b.	Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc	18,500
			73,000
4	»	Frais de tournées.	
5	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'administration centrale	
			MONTANT de la dépense.
		<i>Matériel.</i>	
6	a.	Fournitures de bureau, main-d'œuvre des impressions, frais de reliure, ports de lettres, frais de transport de matériel et autres menus frais	54,050
	b.	Éclairage et chauffage des hôtels et des bureaux	14,950
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien des meubles.	67,000
			136,000
		<i>Magasin général des papiers.</i>	
7	a.	Papiers à timbrer	95,000
	b.	Papier électoral	15,000
	c.	Autres papiers de toute espèce	62,000
			172,000
		<i>Service de la Monnaie.</i>	
8	»	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie (pour mémoire) . .	
			A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1893.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
969,500	969,500		»	958,500	945,134 24	
75,000	75,000	»	»	75,000	75,804 54	
5,400	5,400	»	»	5,400	4,581 15	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,745 40	
136,000	136,000	»	»	136,000	140,804 40	
172,000	172,000	»	»	172,000	188,865 42	
»	»	»	»	4,200	4,200 »	
1,387,900	1,387,900	»	»	1,381,100	1,389,154 95	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
			REPORT. . . . fr.		
		ADMINISTRATION CENTRALE (suite).	MONTANT de la dépense.		
9	a.	Fournitures et main-d'œuvre concernant la monnaie et les essais, et service des bureaux de garantie	3,700		
	b.	Dépenses variables, poinçons de garantie, plaques d'insculpation et autres ustensiles, entretien de l'hôtel, etc.	6,600		
	c.	Frais pour le service du contrôle	1,000		
	d.	Abonnement à l'eau et au gaz	600		
	e.	Remboursement de pièces de monnaie de bon aloi découpées par erreur . . .	200		
			12,100		
		Documents statistiques.			
10	a.	Frais de rédaction de la <i>Statistique commerciale</i>	12,000		
	b.	— de publication	6,000		
			18,000		
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.			
		CHAPITRE II.			
		ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.			
			Nombre d'agents.	Traitements par an.	MONTANT de la dépense.
11	a.	Traitements des agents	51	3,000 à 8,000	158,700
	b.	— des agents auxiliaires	11	300 à 600	4,600
		TOTAUX.	42		163,300
12		Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents			45,000
		TOTAL DU CHAPITRE II fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		DÉPENSES votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,357,900	1,357,900	»	»	1,351,100	1,359,134 95	
12,100	12,100	»	»	12,100	8,298 20	
18,000	18,000	»	»	18,000	17,993 26	
1,388,000	1,388,000	»	»	1,381,200	1,385,428 41	
163,300	163,300	»	»	163,300	164,300 02	
45,000	45,000	»	»	45,000	45,466 66	
208,300	208,300	»	»	208,300	209,766 68	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
CHAPITRE III.						
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.						
		Surveillance générale.				
		Nombre d'agents	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.	
13	a.	Traitements des directeurs	9	"	8,000	72,000
	b.	— du directeur spécial	1	"	8,000	8,000
	c.	— des inspecteurs provinciaux.	6	1 ^{re}	6,500	39,000
			4	2 ^e	6,000	24,000
	d.	— de l'inspecteur spécial	1	"	Max. 6,000 Min. 5,000	5,000
	e.	— des contrôleurs spéciaux.	2	"	Max. 4,200 Min. 3,150	7,350
					Max. 6,000 Min. 3,500	
	f.	— d'un chimiste-aviseur.	1	"	Max. 6,000 Min. 3,500	6,000
	g.	— des premiers commis de direction.	3	1 ^{re}	Max. 6,000 Min. 5,000	18,000
			3	2 ^e	4,000	12,000
			3	3 ^e	3,500	10,500
			14	1 ^{re}	Max. 3,100 Min. 2,500	39,200
			15	2 ^e	2,100	31,500
	h.	— des seconds commis de direction	21	3 ^e	1,700	35,700
			27	4 ^e	1,300	35,100
	i.	Indemnités id. id.	"	"	"	20,000
	j.	— aux surnuméraires	"	"	"	125,000
TOTAUX.		110			486,350	
		Service de la conservation du cadastre.				
14	a.	Traitement de l'inspecteur	1	"	6,000	6,000
	b.	— des contrôleurs	7	1 ^{re}	Max. 5,000 Min. 4,200	34,300
			6	2 ^e	3,600	
			6	3 ^e	3,150	
	c.	— des géomètres	68	1 ^{re}	Max. 3,000 Min. 2,650	191,500
			68	2 ^e	2,150	
			65	3 ^e	1,700	
			69	4 ^e	1,300	
	d.	Indemnités aux géomètres	"	"	"	111,000
TOTAUX.		288			726,500	
A REPORTER. . . fr.						

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
486,350	486,550	»	»	487,350	432,556 51	
726,300	726,300	»	»	726,300	721,680 28	
1,212,650	1,212,650	»	»	1,213,650	1,154,236 59	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA- des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . fr.			
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,212,630	1,212,630	»	»	1,213,630	1,154,236 50	
2,159,980	2,159,980	»	»	2,159,930	2,115,518 26	
2,265,000	2,265,000	»	»	2,265,000	2,512,804 15	
5,637,600	5,637,600	»	»	5,658,600	5,582,358 98	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . fr.			
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).			
		Service des douanes et de la recherche maritime.			
		Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
17	a.	Traitement de l'inspecteur des douanes au port d'Anvers			
		1	"	Max. 5,500 Min. 5,000	5,500
	b.	16	1 ^{re}	Max. 5,000 Min. 4,200	72,800
		16	2 ^e	3,600	57,600
		18	3 ^e	3,150	56,700
	c.	44	"	Max. 2,650 Min. 2,450	111,600
	d.	45	"	1,950	87,750
	e.	387	"	1,550	599,850
	f.	555	"	1,200	665,600
	g.	822	"	1,100	904,200
		824	"	1,000	824,000
		908	"	900	817,200
	h.	50	1 ^{re}	1,200	56,000
	i.	28	2 ^e	1,100	50,800
		4	"	700	2,800
	j.	Traitement du patron			
		1	"	Max. 2,000 Min. 1,600	2,000
		Service des embarcations à vapeur de la douane.			
		1	"	Max. 1,500 Min. 1,400	1,500
		2	"	Max. 1,400 Min. 1,500	2,800
k.	1	"	Max. 2,000 Min. 1,600	2,000	
	3	"	Max. 1,500 Min. 1,400	4,500	
	50	"	1,200	60,000	
l.	500	"	"	515,000	
	525	"	900	195,125	
m.	"	"	"	9,800	
n.	"	"	"	245,500	
		"	"	"	5,700
		TOTAUX . .	4579	. . .	5,112,125
		Service des essais des ouvrages d'or et d'argent.			
18	"	2	1 ^{re}	3,500	7,000
		A REPORTER. fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,637,600	5,637,600	»	»	5,638,600	5,582,538 98	
5,112,125	5,112,125	»	»	5,112,125	5,202,163 83	
7,000	7,000	»	»	7,000	6,999 84	
10,756,725	10,756,725	»	»	10,757,725	10,791,722 65	

(1) Dont 150 à 1,100 fr., et 150 à 1,000 fr.

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).	
		<i>Suppléments de traitement extraordinaires.</i>	
19	"	Suppléments de traitement dans les cas prévus par l'arrêté organique	
		<i>Traitements temporaires.</i>	
20	"	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non replacés	
		<i>Frais de bureau et de tournées.</i>	
21	{	a. Frais de bureau	38,100
		b. Frais de tournées	56,480
			94,580
		<i>Indemnités, primes et dépenses diverses.</i>	
	a.	Indemnités aux commis ambulants du service des accises	32,400
	b.	— aux experts de la contribution personnelle	80,300
	c.	— aux répartiteurs du droit de patente	35,000
	d.	— aux porteurs de contraintes	50,000
	e.	— et frais résultant de l'application de la loi sur la contribution per- sonnelle, dus aux experts et aux porteurs de contraintes . . .	1,500
	f.	— de déplacement aux employés des provinces	12,000
22	g.	— pour les transcriptions des mutations dans les tableaux indicatifs supplémentaires dans les bureaux de la conservation du cadastre.	70,000
	h.	Primes pour saisies de boissons distillées, découvertes de brasseries et de distil- leries clandestines, et arrestation de fraudeurs.	1,000
	i.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs.	26,000
	j.	Frais d'escorte et de transport des employés de la douane.	30,000
	k.	Indemnités aux employés de la douane pour travaux extraordinaires. . . .	200,000
	l.	Indemnités aux agents chargés de la surveillance et du recouvrement de l'impôt sur la culture du tabac et frais de déplacement aux membres des commis- sions que nomment les députations permanentes en cas de revision de l'impôt.	15,000
			553,200
			A REPORTER. fr

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
10,756,725	10,756,725	"	"	10,757,725	10,791,722 65	
228,000	228,000	"	"	228,000	227,570 09	
30,000	30,000	"	"	30,000	27,191 36	
94,580	94,580	"	"	94,580	86,185 "	
553,200	553,200	"	"	543,200	554,180 19	
11,662,505	11,662,505	"	"	11,653,505	11,686,840 29	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	
		REPORT. . . . fr.	
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).	
		<i>Police douanière.</i>	
23	»	Mesures de police douanière	
		<i>Matériel.</i>	
			MONTANT de la dépense.
	a.	Frais d'impression, de reliure, etc.; achat et réparation d'instruments, balances et ustensiles de bureau, etc.	35,000
	b.	Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage de locaux et embarcations .	156,525
24	c.	Construction et acquisition de bâtiments, d'aubettes et d'embarcations . . .	23,600
	d.	Ports de lettres, contributions, passages d'eau, etc.	5,900
	e.	Frais d'impression pour registres, états, etc., nécessaires au service de la masse d'habillement	400
			201,425
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CREDITS votés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
11,662,505	11,662,505	»	»	11,653,505	11,080,840 29	
5,000	5,000	»	»	5,000	2,093 84	
201,425	201,425	»	»	201,425	188,179 37	
11,868,950	11,868,950	»	»	11,859,930	11,877,124 50	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA- des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
CHAPITRE IV.				
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.				
		Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
Enregistrement et timbre. — Personnel.				
a.	Directeurs	9	8,000	72,000
b.	Inspecteurs	6 1 ^{re} classe.	7,000	42,000
c.	Indemnités aux inspecteurs à titre de frais de route et de séjour	6 2 ^e classe.	6,500	39,000
		12	500	6,000
d.	Vérificateurs	14 1 ^{re} classe.	5,000	70,000
		13 2 ^e classe.	4,500	58,500
		13 3 ^e classe.	4,000	52,000
e.	Premiers commis de direction	6	3,500 à 4,500	24,000
f.	Seconds — —	24	1,500 à 2,600	49,200
g.	Conservateur de l'atelier du timbre à Bruxelles	1	5,000	5,000
h.	Contrôleur garde-magasin du timbre à la Direction de Bruxelles	1	3,200	3,200
25 i.	Timbreurs, compteurs et tourne-feuilles dans les di- verses provinces	31	1,100 à 2,000	49,000
j.	Surveillant aux ventes publiques de meubles et du timbre à Anvers	1	2,200 à 2,600	2,600
k.	Rémunérations aux surnuméraires chargés de la sur- veillance du timbre et des ventes publiques de meu- bles à Bruxelles, Gand et Liège.	1	2,200	2,200
		2	1,800	3,600
l.	Rémunérations aux receveurs chargés, en cas de néces- sité, de remplir temporairement les fonctions de véri- ficateur	variable.	Indéterminé.	11,000
m.	Rémunérations aux surnuméraires attachés aux Direc- tions provinciales, pour être mis au courant du ser- vice de second commis	Id.	Id.	600
n.	Indemnités aux divers fonctionnaires pour maladies et travaux extraordinaires	»	»	5,300
TOTAUX		140		495,200
A REPORTER. fr.				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
495,200	495,200	,	,	495,200	483,054 49	
495,200	495,200	,	,	495,200	483,054 49	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.		
26		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).			
		Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés			
		<i>Frais de bureau et dépenses diverses.</i>	Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
27	a.	Frais de bureau et de loyer des directeurs	9	»	30,800
	b.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs	»	»	12,400
	c.	Indemnités aux agents de change pour la publication du prix des effets publics	4	»	2,100
	d.	Indemnités pour travaux extraordinaires exécutés en matière d'enregistrement par les agents et préposés forestiers	»	»	1,000
		TOTAUX	13		46,300
		<i>Domaines. — Traitements.</i>			
		<i>Canal de Pommerœul.</i>			
	a.	Éclusier et pontonnier-receveur	2	id. 1,500	500
	b.	Percepteur	1	id. 2,100	1,500
	c.	Sergent d'eau chargé du versement des recettes	1	id. 1,500	40
		<i>Canal de Charleroi et ses embranchements.</i>			
	d.	Receveurs	5	id. 5,500	12,900
	e.	Éclusiers et autres agents au service du contrôle	10	id. 1,500	1,750
	f.	Salaire d'un sergent d'eau chargé du transport de recettes	1	»	40
		<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>			
	g.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	2	id. 1,500	560
	h.	Percepteur	1	id. 2,100	525
	i.	Garde-canal messager	1	id. 1,500	150
28		<i>Sambre canalisée.</i>			
	j.	Éclusiers-receveurs	13	id. 1,500	6,045
	k.	Messagers gardes-canal	2	id. 1,500	2,050
		<i>Canal de Mons à Condé.</i>			
	l.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	4	id. 1,500	2,540
	m.	Pontonnier au service du contrôle	1	id. 1,500	165
	n.	Garde-canal chargé des versements	1	id. 1,500	300
		<i>Meuse.</i>			
	o.	Percepteur	1	id. 2,100	300
	p.	Éclusiers-receveurs et agent au service du contrôle	11	id. 1,500	1,955
	q.	Gardes-canal messagers	2	id. 1,500	90
		A REPORTER.	57		31,390

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
495,200	495,200	»	»	495,200	485,054 49	
12,800	12,800	»	»	12,800	5,049 94	
46,300	46,300	»	»	46,500	45,199 48	
554,300	554,300	»	»	554,300	533,303 91	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. fr.			
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).			
		Domaines. — Traitements (suite).			
		Nombre d'agents	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.	
		REPORT.	57		51,390
		Escaut.			
r.		Éclusiers-receveurs	5	Max. 1,500	2,465
s.		Percepteur	1	id. 2,100	1,100
t.		Pontonier au service du contrôle.	1	id. 1,500	150
		Lys.			
u.		Éclusiers-receveurs	5	id. 1,500	1,460
		Canal de Gand à Ostende.			
v.		Percepteur	1	id. 2,100	880
w.		Éclusiers et pontonniers-receveurs	2	id. 1,500	1,345
x.		Pontonier au service du contrôle.	1	id. 1,500	100
		Canal de Terneuzen et Moervaert.			
y.		Éclusiers et pontonniers-receveurs	4	id. 1,500	1,000
		Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut, et ses embranchements.			
z.		Receveur.	2	id. 5,500	7,200
z'		Percepteur	1	id. 2,100	600
aa.		Éclusiers et pontonniers-receveurs	10	id. 1,500	3,750
bb.		Éclusiers au service du contrôle	4	id. 1,500	550
cc.		Gardes-canal messagers	4	id. 1,500	460
		Petite Nèthe canalisée.			
dd.		Éclusiers-receveurs	2	id. 1,500	500
ec.		Pontonniers au service du contrôle	1	id. 1,500	110
		A REPORTER.	101		55,040

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
554,300	554,300	,	,	554,300	533,503 91	
554,300	554,300	,	,	554,300	533,503 91	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		REPORT. . . . fr.		
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).		
		Domaines. — Traitements (suite).		
		REPORT. . . .		
		Canal de Liège à Maestricht.		
ff.	Éclusiers-receveurs	4	Max. 1,500	1,715
gg.	Gardes-canal messagers	2	id. 1,500	300
		Yser, canaux de Plasschendaele et d'Ypres à l'Yser.		
hh.	Éclusiers-receveurs	6	id. 1,500	1,250
		Canal de Roulers à la Lys.		
ii.	Éclusiers-receveurs	1	id. 1,500	100
		Canal de dérivation de la Lys.		
jj.	Éclusiers-receveurs	2	id. 1,500	1,035
		Ourthe.		
kk.	Éclusiers-receveurs	3	id. 1,500	1,055
ll.	Garde-canal messenger.	1	id. 1,500	100
mm.	Contrôleurs des différentes voies navigables.	6	3,200 à 4,500	25,700
nn.	Sous-contrôleur	1	»	2,000
		Extraction du minerai de fer.		
oo.	Indemnités à un agent, pour direction et surveillance des travaux, et frais de voyage	1	»	300
		Palais de Tervueren.		
pp.	Personnel	5	»	5,575
qq.	Services nouveaux et extraordinaires, intérim, frais de maladie, etc.	»	»	5,940
		TOTAUX. .		
		133		98,110
		A REPORTER. . . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
554,300	554,300	»	»	554,300	553,303 91	
98,110	99,440	»	1,330	99,880	98,930 42	
652,410	653,740	»	1,330	654,180	652,234 33	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.
			ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).
29	»	Remises des receveurs, frais de perception, selon les tarifs actuellement en vigueur. (<i>Ce crédit n'est point limitatif.</i>)	
			MONTANT de la dépense.
			<i>Matériel.</i>
30	a.	Confection de poinçons et instruments à timbrer, registres, impressions, reliures, etc.	9,900
	b.	Frais d'emballage	2,800
	c.	Ameublement, entretien, éclairage et chauffage des bureaux et de l'atelier général du timbre	2,000
			14,700
			<i>Dépenses du domaine.</i>
31	a.	Travaux d'entretien et d'amélioration, frais de route et de séjour des agents des ponts et chaussées et autres, consultés	10,000
	b.	Entretien du domaine de Tervueren et de ses dépendances, armement et équipement du personnel.	10,200
	c.	Charges et contributions.	10,000
	d.	Frais de vente et autres actes	3,000
			33,200
32	»	Dommages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris (<i>Ce crédit n'est point limitatif.</i>)	
			TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
652,410	653,740	»	1,330	654,180	632,234 35	
1,328,685	1,328,685	»	»	1,328,685	1,317,351 30	
14,700	12,100	2,600	»	12,100	13,344 41	
33,200	33,200	»	»	33,200	25,872 27	
1,500	1,500	»	»	1,500	971 55	
2,030,495	2,029,225	2,600	1,330	2,029,665	1,991,775 80	
AUGMENTATION . fr.		4,270				

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
PENSIONS ET SECOURS.		
33	»	Premier terme des pensions des fonctionnaires et employés ressortissant au Département des Finances.
34	»	Secours à d'anciens employés, à des veuves ou familles d'employés qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
35	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS <i>demandés</i> POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS <i>voies</i> POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS <i>voies</i> POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES <i>de</i> L'EXERCICE 1890.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
27,200	27,200	»	»	27,200	20,129 25	
13,700	13,700	»	»	13,700	11,869 »	
40,900	40,900	»	»	40,900	31,998 25	
3,900	3,900	»	»	3,900	10,202 09 525 95	
3,900	3,900	»	»	3,900	10,726 04	

Art. 36 — Remise des greffiers (voir art. 1^{er} de la loi du 12 août 1891, *Moniteur* du 20, n° 232).

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i> —	
I.	Administration centrale.
II.	— de la Trésorerie et de la Dette publique dans les provinces
III.	— des Contributions directes, douanes et accises dans les provinces
IV.	— de l'Enregistrement et des domaines dans les provinces
V.	Pensions et secours
VI.	Dépenses imprévues
	TOTAL. fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,388,000 »	1,388,000 »	»	»	1,381,200 »	1,585,428 41	
208,500 »	208,500 »	»	»	208,300 »	209,766 68	
11,868,930 »	11,868,950 »	»	»	11,859,930 »	11,877,124 50	
2,030,495 »	2,029,225 »	1,270 »	»	2,029,665 »	1,991,773 86	
40,900 »	40,900 »	»	»	40,900 »	51,998 25	
3,900 »	3,900 »	»	»	3,900 »	10,726 04	
15,540,825 »	15,539,255 »	1,270 »	»	15,523,895 »	15,506,817 74	
AUGMENTATION . . fr.		1,270 »				

(408)